

MARCHE 2019028

REHABILITATION DE LA PISCINE PRE-LEROY A NIORT – LOT 14 PEINTURE –

Avenant n° 2

**ENTRE :**

la Communauté d'Agglomération du Niortais, représentée par son Président, agissant en vertu de la délibération du Conseil d'Agglomération du 12 avril 2021

d'une part,

**ET :**

Le titulaire du marché, l'entreprise DUMUIS, sise - Place de l'Europe – 86240 LIGUGE - SIRET 327 380 820 00032, représentée par :

(Qualité, nom, fonction) : .....  
.....

d'autre part,

**Vu :**

- le marché 2019028 relatif à la réhabilitation de la piscine Pré-Leroy à Niort, pour le Lot 14 Peinture, signé entre la Communauté d'Agglomération du Niortais et l'entreprise et notifié le 27/02/2019 ;
- La délibération du Conseil d'agglomération de la CAN en date du 12 avril 2021

**IL EST EXPOSE CE QUI SUIT :**

Des compléments de lasure et peinture sur les voiles béton sont rendus nécessaires pour masquer le rendu fini des voiles bétons jugé non satisfaisant en termes d'aspect.

**ET IL EST CONVENU CE QUI SUIT :**

**ARTICLE 1 - MODIFICATION DES PRESTATIONS**

Les travaux décrits au marché initial sont modifiés pour prendre en compte les adaptations décrites au devis n° 00007771 en annexe

**ARTICLE 2 - MONTANT DU MARCHE**

Le montant du marché est modifié comme suit :

	montant initial + avt 1	montant de l'avenant 2	montant après avts 1 et 2
Montant total HT	33 211,43 €	10 410,00 €	43 621,43 €
TVA 20,00%	6 642,29 €	2 082,00 €	8 724,29 €
Montant total TTC	39 853,72 €	12 492,00 €	52 345,72 €

Soit une augmentation de 31,34 %

**ARTICLE 3 - DELAI D'EXECUTION**

Le délai d'exécution des travaux est inchangé.

**ARTICLE 4 - ANNEXES**

Le présent avenant comporte 1 annexe.

Toutes les clauses du marché non modifiées par le présent avenant demeurent inchangées.

**FAIT EN UN EXEMPLAIRE ORIGINAL**

A ....., le .....,  
Le titulaire

A Niort, le .....,  
Le représentant légal de la CAN